

En terminant, monsieur le président, je voudrais dire quelques mots au sujet d'un terminus-voyageurs, et j'entends par là une gare maritime pour les voyageurs à bord des océaniques. Voilà des années que Vancouver sert de port d'escale aux paquebots océaniques. Les navires au long cours continuent de faire escale à Vancouver; ils y trouvent des installations lamentables, désuètes, des aménagements de second ordre qui ne rehausseraient sûrement pas l'apparence de la ville de Vancouver. Ces installations appartiennent au Pacifique-Canadien, qui les exploite à perte. La compagnie pourrait utiliser le même emplacement le long des quais pour la manutention de cargaisons sèches et enregistrer \$100,000 de plus par année, mais ce ne serait pas une entreprise profitable pour le Pacifique-Canadien, étant donné l'entente en vigueur, du moins pour les douze mois courants, avec les exploitants des océaniques, selon laquelle le Pacifique-Canadien les autorise à laisser embarquer et débarquer les voyageurs à cet endroit.

Sauf erreur, le Pacifique-Canadien songe à aménager dans le secteur commercial du port de Vancouver, une vaste zone comportant une dépense de plusieurs millions de dollars—c'est-à-dire, dans la partie la plus ancienne de la ville de Vancouver, face à la mer sur une distance d'un mille au moins. Cette entreprise comportera une dépense de centaines de millions de dollars et comprendra un vaste débarcadère où les voyageurs pourront se procurer toutes les commodités où des magasins et un centre artisanal exposeront des objets fabriqués dans l'Ouest canadien afin de donner aux voyageurs une impression de l'Ouest d'aujourd'hui et non de celui d'il y a 50 ou 75 ans. Si je comprends bien, le Conseil des ports nationaux a eu des entretiens avec des représentants du Pacifique-Canadien à ce sujet. J'espère que ce terminus océanique sera intégré au port, y compris une autoroute sans péage le long ou à proximité du port, et que, de concert avec les autorités du Pacifique-Canadien, du Conseil des ports nationaux, des Chambres de commerce régionales et des autres intéressés, le nouveau comité d'aménagement du port de Vancouver mettra au point un projet qui soit à l'avantage de tous les intéressés et dont la réalisation ne tardera pas.

Enfin, monsieur le ministre, j'ai lu dans la presse que vous viendrez peut-être à Vancouver. Nous vous y souhaiterions la bienvenue. Nous aimerions vous faire visiter le port de Vancouver. Nous serions encore plus contents si vous pouviez venir avec quelques-uns de vos collègues. Il nous serait très agréable d'avoir la visite du cabinet à Vancouver pour qu'il y tienne une séance. Si ce

[M. Davis.]

cabinet ne songeait à rien d'autre qu'à traiter le port de Vancouver sur un pied d'égalité avec le port de Montréal, je crois que cette initiative correspondrait aux intérêts des habitants de Vancouver, de la Colombie-Britannique, de tout l'Ouest du Canada, et même de tout le Canada, parce qu'à Vancouver, nous avons ce qui deviendra le plus grand port du Canada, qui est déjà notre port le plus actif. J'espère que le Conseil des ports nationaux saura axer ses programmes sur cette réalisation.

M. Pascoe: Monsieur le président, j'aimerais faire quelques remarques à l'occasion de ce débat général portant sur le réseau du transport ferroviaire au Canada. Je voulais donner des précisions sur la question des wagons couverts et le transport des céréales dans l'Ouest, mais plusieurs députés ayant traité de ce sujet, et en particulier, cet après-midi, le député de Battle-River-Camrose, je me bornerai à déclarer que j'appuie les observations de mes collègues.

Nous avons tous été très intéressés cet après-midi par l'exposé du ministre sur ce qu'il a appelé une amélioration du transport des céréales depuis quelques semaines. A ce propos, je voudrais savoir pourquoi le gouvernement a attendu aussi longtemps pour intervenir. Le député de Qu'Appelle, ancien ministre de l'Agriculture, a préconisé il y a quelques mois l'établissement d'un comité. J'étais alors présent à la Chambre, mais il est manifeste qu'on n'a que récemment donné suite à sa proposition. A cet égard, je devrais peut-être paraphraser la question que pose le ministère du Travail: «Pourquoi attendre au printemps?» C'est apparemment ce qui s'est produit en ce cas, car le problème existe depuis le début de l'hiver.

● (5.20 p.m.)

Je formulerai maintenant quelques remarques au sujet de la réduction du service-voyageurs dans les Prairies. L'autre jour, le ministre a déclaré à la Chambre que la Commission des transports du Canada en refusant d'ordonner au Pacifique-Canadien de rétablir pour l'été le service transcontinental assuré par le *Dominion*, n'allait pas favoriser l'adoption de ses crédits; c'est bien ce qui se produit. Toutefois, monsieur le président, comme il a convenu de déférer toute la question du service-voyageurs au comité permanent des transports et communications, j'estime que le débat actuel en sera écourté, car nous reviendrons alors à la charge et nous traiterons du sujet d'une manière plus circonstanciée.